



Le LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE



Émile Loranger
le maire



Daniel Dupuis
des Pins



Michel Lacroix
Saint-Olivier



Léo Carreau
Notre-Dame



Sylvie Falardeau
Saint-Jacques



Jean-Louis Ratté
Saint-Paul



Nicole Lemelin
Saint-Jean-Baptiste

En man nain perranuel et au nain des membres du Conseil, nous tenons à remercier sincèrement les électeurs et électrices de L'Ancienne-Lorette pour l'appui qu'ils nous ont manifesté et prafitions de l'occasion pour leurs souhaits nas melleurs voeux de Noël et une année 2000 remplie de bonheur, de sévérité et de succès.

Le Maire, Émile Loranger

16^e SALON DE NOVEMBRE Une visiteuse fort appréciée au Salon de Novembre !



« Quand les mains ne sont pas occupées, la tête et le cœur sont préoccupés »...

C'est à peu près en ces termes que Son Excellence Madame Lise Thibault, Lieutenant-Gouverneur, a inauguré officiellement la 16^e édition du Salon de Novembre organisé par La Société Les mains d'Art.

Alliant le geste à la parole, Madame Thibault a rendu hommage à la beauté et à la grâce des mains qui transforment la matière pour en faire des œuvres magnifiques comme celles qu'elle a pu admirer en s'arrêtant à chacun des 50 kiosques du Salon.

De gauche à droite :
M. Pierre Lanoie, artiste invité d'honneur, M. Jacques Gosselin, Grand Chevalier de Colomb, M. Robert Thiboutot, prés. des Mains d'Art, M. le Maire Loranger et Son Excellence Mme Thibault.



Le dimanche 7 novembre dernier, la population de L'Ancienne-Lorette a renouvelé sa confiance dans son Conseil municipal qui, depuis 16 ans, a su respecter la capacité de payer de ses contribuables tout en faisant de notre ville un lieu où il fait bon vivre.

C'est donc dans un esprit positif que nous entrevoions notre prochain mandat en gardant à l'esprit les mêmes objectifs qui nous ont guidés jusqu'à maintenant.



Quelques photos prises lors de l'assemblément des membres du Conseil le vendredi 12 novembre dernier



Fête des enfants

LE CLUB RICHELIEU L'ANCIENNE-LORETTE
convie, jeunes et mains jeunes à la Fête des enfants

À L'ÉCOLE LE RUISSELET

1745, Saint-Olivier, L'Ancienne-Lorette
le samedi 4 décembre 1999 de 13h30 à 16h00

AU PROGRAMME:

- 13h30: Accueil et remise à chaque enfant d'un bas de Noël contenant diverses friandises et nourriture.
- 14h00: Animateur avec sculpteurs de ballons.
- Pièce de théâtre «La mémoire du Père Noël»
- 15h00: Collation
- 15h30: Arrivée du Père Noël et tirage de cadeaux

OFFRES D'EMPLOI

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour les postes suivants doivent compléter un formulaire de demande d'emploi, disponible à l'Hôtel de Ville et au Service des loisirs et le retourner avant 16h30, le vendredi 17 décembre 1999, à l'adresse suivante:

Bureau du directeur général • 1575, rue Turmel • L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

N.B.: Bien que seule la forme masculine des fonctions et des adjectifs soit utilisée, ces emplois s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes.

ASSOCIATION DE SOCCER

COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION DE SOCCER DE L'ANCIENNE-LORETTE

L'Association de soccer de L'Ancienne-Lorette (A.S.A.L.) est à la recherche d'une personne dynamique, ayant de l'expérience dans l'organisation du soccer ou d'activités similaires, afin d'assurer la coordination du soccer pour la saison 2000.

ATTRIBUTION

En collaboration avec le conseil d'administration de l'A.S.A.L., le coordonnateur doit :

- Faire l'élaboration du programme des activités et du calendrier des parties;
- Mettre en place la programmation et la réalisation des activités pré-saison;
- Voir à la mise-sur-pied, la formation et la supervision de l'équipe d'entraîneurs et d'arbitres;
- Voir à la diffusion de l'information à tous les niveaux de l'organisation;

- Assurer le lien entre l'A.S.A.L. et les intervenants régionaux et provinciaux de soccer;
- Elaborer la réalisation d'activité spéciale, tel que la journée de fermeture;
- S'assurer de la bonne marche des activités de financement des équipes.

EXIGENCES

- Le candidat recherché doit :
- Être âgé de 18 ans et plus;
- Avoir accès à une automobile;
- Posséder des connaissances en informatique;
- Afficher une grande autonomie;
- Être capable de travailler en équipe;
- Posséder des connaissances techniques en soccer;
- Avoir des connaissances en premiers soins;
- Avoir à coeur le bien-être des joueurs et joueuses de soccer de L'Ancienne-Lorette.

PARTICULARITÉS

- Le candidat doit posséder un numéro d'assurance sociale;
 - Le candidat devra autoriser une vérification auprès du Service de police de L'Ancienne-Lorette;
 - Une priorité est accordée aux résidents de L'Ancienne-Lorette.
- CONDITIONS DE TRAVAIL**
- Salaire à discuter selon compétences;
 - Travail à temps partiel de janvier 2000 à la mi-mai 2000 et à temps plein par la suite jusqu'à la fin septembre 2000.

ADJOINT AU COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION DE SOCCER DE L'ANCIENNE-LORETTE

L'Association de soccer de L'Ancienne-Lorette est à la recherche d'une personne motivée, ayant de l'expérience dans l'organisation du soccer ou d'activités similaires, afin d'assurer le poste d'adjoint à la coordination du soccer pour la saison 2000.

ATTRIBUTION

Sous la supervision et le contrôle du coordonnateur, effectuer toutes les tâches jugées nécessaires au déroulement et à la bonne marche des activités de l'Association de soccer de L'Ancienne-Lorette (A.S.A.L.) pour la saison 2000. L'adjoint au coordonnateur verra ses tâches précisées lors de l'embauche.

EXIGENCES

- Le candidat recherché doit :
- Être âgé de 16 ans et plus;
- Afficher une grande autonomie;
- Être capable de travailler en équipe;
- Posséder des connaissances techniques en soccer;
- Avoir des connaissances en premiers soins (non obligatoire mais serait un atout);
- Avoir à coeur le bien-être des joueurs et joueuses de soccer de L'Ancienne-Lorette.

PARTICULARITÉS

- Le candidat doit posséder un numéro d'assurance sociale;
- Le candidat devra autoriser une vérification auprès du Service de police de L'Ancienne-Lorette;
- Une priorité est accordée aux résidents de L'Ancienne-Lorette.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire à discuter selon compétences;
 - Travail à temps partiel de la mi-avril 2000 à la mi-mai 2000 et à temps plein par la suite jusqu'à la mi-août 2000.
- INFORMATION**
- Mme Diane Marier (Service des loisirs) : 871-2384
M. Randolph Perrault (président A.S.A.L.) : 872-8722
M. Yannick Blouin (secrétaire A.S.A.L.) : 871-8950
- N.B.: L'A.S.A.L. se réserve le droit de modifier la structure, considérant la qualité des candidatures.*

Commanditaires

pour le Festival Lorettain

La 5^e édition du Festival Lorettain se tiendra le 10 juin 2000. La réussite d'un tel événement repose sur un partenariat entre les secteurs public, communautaire et privé.

Toute entreprise, qui serait désireuse de commanditer cette fête populaire, pourrait le faire en communiquant avec M. Camille Deschênes au 871-3434.

Un plan de commandites, conçu afin de vous faire bénéficier de retombées de publicité, est disponible sur demande.

Au cours des dernières années, plusieurs entreprises ont décidé de s'associer à cet événement et, par le fait même, ont contribué à maintenir la qualité de cette fête familiale.

Au plaisir de vous compter parmi l'équipe gagnante.



Gala Méritas

La Ville de L'Ancienne-Lorette organise la 5^e édition du Gala Méritas qui se déroulera le samedi 6 mai 2000 à l'Amphithéâtre Mario-Marois.

Dans le cadre de cet événement, plusieurs catégories sont au programme dont celle de la « Personnalité bénévole de l'année ». Toute personne ou organisme qui désire soumettre une candidature pourra le faire en se procurant le formulaire prévu à cette fin. Les formulaires sont disponibles à l'Hôtel de Ville, au 1575, rue Turmel; au Centre administratif du Service des loisirs, 1364, rue Saint-Paul et à la Bibliothèque Marie-Victorin, 1635, rue Notre-Dame.

La date limite pour nous retourner le formulaire est le **vendredi 28 janvier 2000**, au Service des loisirs, 1364, rue Saint-Paul, L'Ancienne-Lorette, G2E 1Z6.

Pour informations:
Camille Deschênes, directeur 871-3434.

ASSOCIATION DES SPORTS DE BALLE

COORDONNATEUR

L'Association des sports de balle (A.S.B.) est à la recherche d'un coordonnateur des activités pour la saison estivale 2000.

Sous l'autorité du C.A. de l'A.S.B., le candidat choisi devra accomplir les tâches de coordination suivantes :

- Participer à la sélection des officiels et des marqueurs, voir à leur formation et à leur assignation;
- Préparer des cédules hebdomadaires de travail et les transmettre à la Ville;
- Effectuer les rapports d'évaluation lorsque requis;
- Assister, sur demande, aux réunions de l'A.S.B. sur demande et représenter cette dernière lors de rencontre avec d'autres municipalités où la présence du coordonnateur est requise;
- Assister à l'assemblée annuelle du mois d'octobre.

Conditions

- Être un étudiant âgé d'au moins 17 ans;
- Résider à L'Ancienne-Lorette;
- Avoir un numéro d'assurance sociale;
- Avoir une bonne connaissance du baseball;
- Détenir un grade reconnu ou expérience soit comme arbitre, marqueur ou entraîneur;
- Faire preuve de maturité, de débrouillardise et de sens de l'organisation;
- Être d'une grande disponibilité (une plage fixe de présence entre 17 h et 20 h sera requise pour les soirs de parties).
- La connaissance de l'informatique serait un atout.

Salaire

- À déterminer selon la compétence. Salaire sur une base forfaitaire.

Durée de l'emploi

- Sur une base contractuelle - dès l'embauche jusqu'à la fin août 2000.

L'employé sera régi par les conditions d'embauche et de gestion applicables à la Ville de L'Ancienne-Lorette.

ANIMATEUR

L'Association des Sports de balle (A.S.B.) est à la recherche d'un animateur pour accomplir les tâches suivantes:

- Structurer et appliquer un programme de conditionnement physique et de mise en forme pour les jeunes (catégories Novice à Midget) pendant le camp de formation en salle;
- Enseigner les techniques de base et de perfectionnement (catégories Novice à Midget) pendant le camp de formation en salle;
- Animer les parties de la catégorie novice pendant la saison régulière;
- Agir à titre de conseiller et assister sur demande, les instructeurs dans leurs interventions auprès des joueurs;
- Assister le coordonnateur occasionnellement pendant la saison.

Conditions

- Avoir un numéro d'assurance sociale;
- Avoir une bonne connaissance des techniques de base du baseball;
- Être accrédité comme entraîneur par la F.B.A.Q. (niveau 2 serait un atout);
- Être d'une grande disponibilité (au moins 2 jours/semaine entre 18 h et 20 h);
- Pouvoir s'adapter à différentes catégories de jeunes (5 à 15 ans).

Salaire

- À déterminer selon la compétence. Salaire sur une base forfaitaire.

Durée de l'emploi

- D'avril à fin août 2000.

L'employé sera régi par les conditions d'embauche et de gestion applicables à la Ville de L'Ancienne-Lorette.

